

N°96
JANVIER 2014

LE POISSYEN LE PISCIACAIS

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE



**BONNE ANNÉE
2014**



POISSY

mar. //19 nov



Salon national d'art contemporain « Poissy Talents »
La photographe Manon Weiser, récompensée par le Prix de la Ville lors de la 4^e édition de « Poissy Talents », du 19 novembre au 1^{er} décembre au Centre de diffusion artistique. Un rendez-vous de référence pour les amateurs et professionnels du monde de l'art.

sam. //23 nov



Défilé des Droits de l'enfant
Le grand défilé des enfants et des parents des accueils de loisirs, du centre social André-Malraux et du Conseil municipal des enfants a clôturé en beauté la Semaine des Droits de l'Enfant.

dim. //24 nov



Bourse aux jouets
Grand succès pour la bourse aux jouets organisée par les anciens élus du Conseil municipal des enfants au complexe Caglione.

mar. //26 nov



Palmes Académiques
Pour récompenser près de trente années d'enseignement dans les écoles pisciacaises, Monique Metzger et Catherine Chardon se sont vues remettre les Palmes académiques lors d'une émouvante cérémonie à l'Hôtel de ville. M^{me} Metzger a été promue au grade d'officier, M^{me} Chardon au grade de chevalier.

mer. //27 nov



Inauguration des terrains synthétiques
Situés sur les hauts de Poissy, les deux nouveaux terrains de football en gazon synthétique ont été inaugurés en présence du Maire, de nombreux élus et de Michel Goldstein, président de l'AS Poissy Football, tandis que de nombreux enfants pratiquaient leur sport favori.

ven. //29 nov

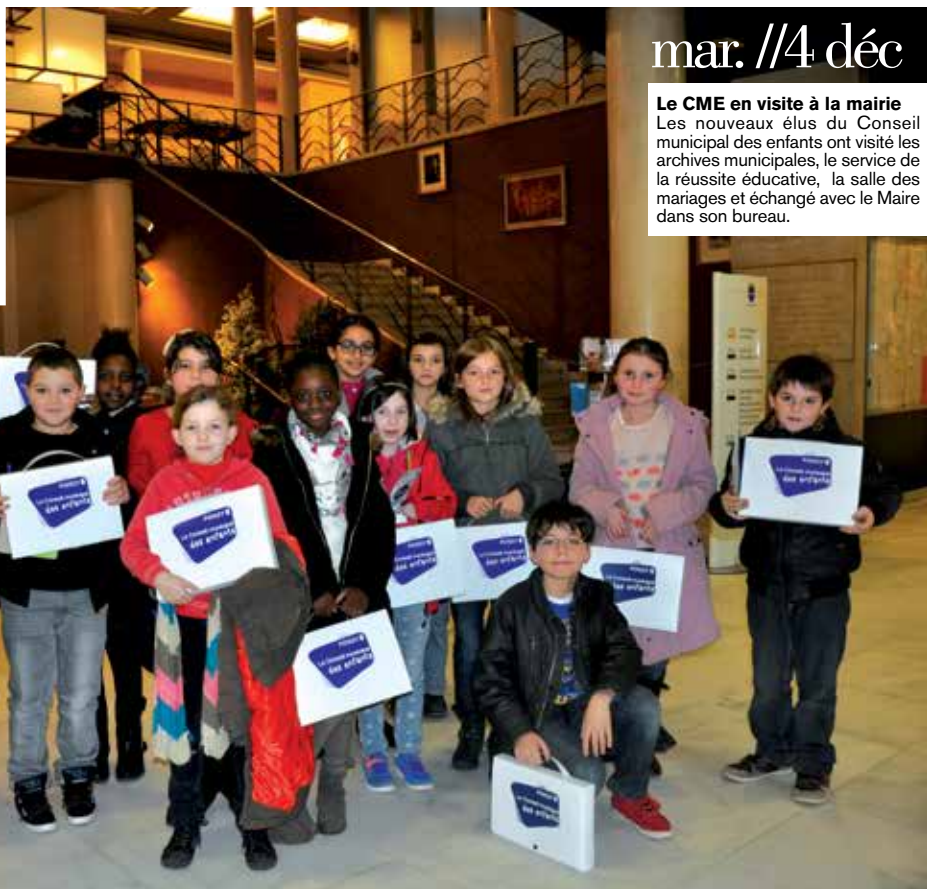


Cérémonie de naturalisation
40 Pisciacais ont acquis la nationalité française au cours d'une cérémonie à la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, en présence de Jean-Claude Duquesne, adjoint au Maire délégué aux finances.



ven. //29 nov

Thé dansant pour les aînés
Les aînés Pisciacais s'en sont donné à cœur joie lors du thé dansant organisé au château de Villiers par la Direction animation des aînés.



mar. //4 déc

Le CME en visite à la mairie
Les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants ont visité les archives municipales, le service de la réussite éducative, la salle des mariages et échangé avec le Maire dans son bureau.



Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord

Après une cérémonie au monument aux Morts, les élus et les anciens combattants se sont rendus devant la plaque située Boulevard Louis-Lemelle, pour rendre hommage aux Morts pour la France dans les combats d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.



jeu. //5 déc

sam. //7 déc



Téléthon 2013
Pièces de théâtre, concerts, animations... Les associations pisciacaises (en photo, les baptêmes de plongée avec le Cercle nautique de Poissy) se sont mobilisées du 30 novembre au 13 décembre pour récolter un maximum de dons au profit du Téléthon.

ven. //13 déc



Noël des crèches
Des centaines de petits Pisciacais, accompagnés de leurs parents, ont fêté Noël avant l'heure, au Centre de diffusion artistique.

sam. //14 déc



Marché de Noël
Les chalets et la Maison du Père Noël, installés sur la Place de la République, ont ouvert leurs portes aux petits et grands, lançant ainsi quinze jours de festivités dans toute la ville.

JANVIER 2014

DOSSIER

PROGRAMME
LOCAL DE L'HABITAT
2013-2019

6 à 11



CULTURE

12 et 13



SPORT

14 et 15



EN BREF

16 et 17



EOLES : CRÉATION D'UNE ZAC
PARÉS FACE À LA NEIGE
JARDINAGE
TRAVAUX À LA PISCINE

CADRE DE VIE

18 à 20



MINIBUS AÎNÉS
POUPÉES FRIMOUSSE
NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE
HOSPITALIER
ÉGALITÉ FILLES - GARÇONS
BIJ : SÉJOURS VACANCES

POLITIQUES ÉDUCATIVES
ET SOLIDARITÉS

22 à 24



ASP YVELINES
PATHWAYS ENGLISH

INITIATIVES

25



ARCHIVES 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE
BANQUET DES AÎNÉS
CONSEIL MUNICIPAL
TRIBUNES LIBRES

VIE MUNICIPALE

26 à 29



RETROUVEZ
VOTRE AGENDA
DES ÉVÉNEMENTS



Informations

Les services municipaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 15. En dehors des heures d'ouverture au public des services, une permanence est assurée par les hôtesses d'accueil dans le hall de la mairie tous les samedis matin, de 9 h à 12 h 30. Elles sont habilitées à faire remplir des dossiers pour l'obtention de cartes d'identité et de passeports mais peuvent aussi prendre vos correspondances destinées aux services et répondre à certaines demandes de renseignements.

Mairie de Poissy - Place de la République - 78303 Poissy Cedex. Tél. : 01 39 22 56 40.

Les séquences électorales imposent une « *période de réserve* », durant laquelle *Le Pisciacais* ne comportera pas l'éditorial du Maire. Cette période couvrira cette édition du mois de janvier ainsi que celles de février et mars, en raison des élections municipales.

PARCOURS RÉSIDENTIEL

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2013-2019

Poissy vient d'adopter un Programme local de l'habitat (PLH) couvrant la période 2013 – 2019. Ce dispositif a pour vocation d'accompagner la production de logements neufs, si nécessaire à notre cité, et d'intervenir sur le parc existant, vieillissant. En complément de La Coudraie et Eoles, une dynamique se confirme aux quatre coins de Poissy. La Ville souhaite orienter cet élan sur la base de négociations et partenariats, afin d'assurer un développement harmonieux de son territoire.

P

Preuve que Poissy attire et séduit, les chantiers se multiplient aux quatre coins de la ville, des projets de constructions neuves entrent dans leur phase de réalisation. La plupart des quartiers de Poissy sont concernés.

Petite balade, en commençant par le centre-ville : pas moins de 12 programmes sont en voie de réalisation, à des stades d'avancement divers, cela va de l'obtention d'un permis en cours aux travaux déjà engagés ; le boulevard Gambetta compte 4 projets différents (dont 29 logements en cours de travaux et 45 en commercialisation), tous placés côté impair entre le boulevard Devaux et l'avenue Foch ; plein centre, ce sont la rue du Général-de-Gaulle (20 logements en surélévation au n° 37, travaux en cours), le boulevard Devaux et le boulevard Victor-Hugo (au n° 8) qui sont concernés ; il y a également le haut de l'avenue des Ursulines (29 logements, travaux en cours), la rue des Capucines et l'avenue Meissonier à l'angle de la rue Jacob-Courant (48 logements en commercialisation). Prenons le chemin des hauts de Poissy par la rue du Docteur Labarrière, dont nous vous avons présenté le programme dans *Le Pisciacais* de décembre (page 19) ; à Beauregard, des projets prennent forme rue de Chambourcy (20 logements et bureaux, travaux en cours) et rue Charles-de-Foucault (11 logements, travaux en cours) ; sur La Coudraie, outre le vaste Programme de rénovation urbaine en cours, les immeubles Terralia de la rue de Migneaux (39 logements) entrent en phase de commercialisation.

En redescendant de l'autre côté de Poissy, derrière la RD190 qui relie Saint-Germain à Carrières-sous-Poissy, le futur écoquartier Eoles concentre un fort potentiel de logements à l'horizon 2020 ; sans attendre cette échéance, la rue Gallieni ainsi que l'angle des boulevards Devaux et Robespierre (10 logements en commercialisation) présentent chacun un projet immobilier. Plus loin, c'est la rue de Verdun qui est concernée, non loin du quartier Saint-Exupéry. Remontons ensuite vers la ligne de chemin de fer de Grande ceinture pour trouver le chantier de 3 opérateurs (dont 98 logements, travaux en cours) en bordure du quartier La Bruyère. Pour terminer avenue Fernand-Lefebvre, où le centre commercial désaffecté situé au-dessus du club Péguy, devrait prochainement être remplacé par des logements.

1 653

C'est le nombre de logements neufs à construire d'ici 6 ans, objectif du PLH. Un gros tiers de ces logements est localisé à La Coudraie (639), un petit tiers sur Eoles (450), le tiers restant étant constitué par les opérations immobilières diverses, hors Zone d'Aménagement Concerté (564).

1 850

Dans cette conjoncture de crise économique, les demandes de logement social par des ménages pisciacais, enregistrées en mairie, sont passées de 1 400 à 1 850 en un an.

DES PARTENARIATS À VOTRE SERVICE



1

Des opportunités d'accès à la propriété sécurisée, à des prix maîtrisés, sont proposées par le programme Terralia, Les Terrasses de Migneaux. Contact : 06 08 41 21 16.



2

Des dispositifs existent pour améliorer votre habitat, sous certaines conditions : PACT Yvelines, J'Éco-rénove, Habiter mieux, primes ANAH, prêt Eco PTZ, crédit d'impôt développement durable, droit du locataire... Le service habitat peut vous orienter : Tel. 01 39 22 56 54 ou habitat@ville-poissy.fr



3

La Ville encourage la mise en place du tri enterré pour la collecte des déchets. Un partenariat a été noué à cet effet avec le bailleur 3F, dans l'une de ses résidences. Une « première » à Poissy.



La Ville s'appuie sur un Programme local de l'habitat (PLH) pour accompagner, nourrir et orienter cet élan, favorisé par le positionnement géographique de Poissy, dans un territoire à fort potentiel de développement (Grand Paris, OIN...). Présenté en Conseil municipal en juin dernier, ce document élaboré pour la période 2013-2019, a reçu l'avis favorable du Comité régional de l'hébergement et du logement en octobre dernier, et vient d'être adopté en Conseil municipal (*document consultable au service habitat*). 5 axes de travail ont été définis : favoriser et accompagner la construction neuve, mettre en œuvre des projets de développement urbain, intervenir sur le parc existant, répondre aux besoins de publics dits spécifiques, suivre et animer le PLH.

L'objectif – phare de ce PLH tient en un chiffre : 1 653. C'est le nombre de logements neufs dont notre commune a besoin. Pourquoi un tel chiffre ? Il s'agit d'abord de répondre aux besoins des Pisciacais eux-mêmes — parmi lesquels de jeunes ménages qui cherchent à s'installer —, et de favoriser leur parcours résidentiel, c'est-à-dire la possibilité de changer de logement pour s'adapter à une modification de situation familiale. Il s'agit encore de favoriser le développement de notre territoire en accueillant des populations nouvelles, de plus en plus nombreuses à souhaiter emménager dans notre commune. Il s'agit enfin de tendre vers une mixité de population, équilibrée entre les quartiers.

Pour parvenir à ses fins, la Ville intervient à différents niveaux, d'abord sur la construction neuve, une urgence dans l'ensemble de la région parisienne. Elle la favorise par le biais de grands projets (La Coudraie, Eoles) dont nous vous tenons informés régulièrement dans ces colonnes ; elle

LOUEZ SOLIDAIRE

Certains propriétaires hésitent à mettre en location un logement vacant, pour diverses raisons (coût de remise en état et aux normes, gestion, risques de non-paiement des loyers et sur la récupération du bien, etc.). Il existe plusieurs formules de location solidaire qui permettent d'effacer ces contraintes. Des associations spécialisées prennent le bail à leur nom pour sous-louer à des personnes ou ménages à faibles ressources.

Certes, le loyer proposé est inférieur à celui du marché, une contrepartie de l'aide de l'État à la rénovation et à la gestion. Pour le propriétaire, c'est la fin d'un casse-tête et des tracas de la gestion locative, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. Si vous avez un logement vide, renseignez-vous en adressant un courriel à l'adresse suivante : logement.780@secours-catholique.org. Vous serez orienté vers les associations spécialisées compétentes.

« La convention que j'ai signée il y a 4 ans avec l'association PACT 78 me donne pleine satisfaction » témoigne Jacques Hervier, ingénieur retraité ayant l'expérience de la location « classique » sur le marché. *« Les avantages de la location solidaire sont nombreux : les loyers sont garantis et payés ponctuellement, je n'ai plus à m'occuper de la gestion qui est assurée par l'association, et la compensation fiscale est significative, diminuant l'écart du loyer avec le prix du marché. De plus, aucun autre copropriétaire de l'immeuble ne s'est plaint. Je suis heureux de participer à cette œuvre de solidarité nationale dans des conditions aussi sécurisantes pour moi ».*



accompagne de surcroît les programmes privés. Actuellement, la rotation du parc de logements à Poissy est faible, davantage encore dans le secteur social. Le niveau élevé du prix au mètre carré freine les opportunités d'évolution. C'est la raison pour laquelle les services municipaux négocient avec les promoteurs à partir d'un certain seuil d'opération immobilière — 40 logements — pour les inciter à inclure dans leur programme une part de logements sociaux et/ou d'accession « maîtrisée » (à prix réduits) à la propriété, mais aussi diversifier leurs typologies d'appartements (T4 et T5 trop peu nombreux).

Ainsi, rue de Migneaux en bordure du quartier La Coudraie, le programme Terralia fait figure de modèle, mixant habitat intermédiaire et collectif. Grâce à des négociations sur le prix du foncier, cumulées à des primes de l'ANRU et de la Ville, les ménages issus du parc social — prioritairement ceux du quartier — ont l'opportunité d'accéder à la propriété dans des conditions avantageuses. De plus, l'acquéreur est sécurisé par le fait que son prix de revente éventuelle est garanti et que des possibilités de relogement existent en cas de coup dur.

L'objectif poursuivi est de favoriser les mixités, qu'elles soient d'ordre sociales, familiales, intergénérationnelles, dans un dessein plus large de mieux vivre ensemble. Dans le quartier de La Coudraie, le pourcentage de logements sociaux dépassait les 95 %, il chute à moins de 40 % dans le cadre du Programme de rénovation urbaine. Sur le projet Eoles, 25 % de logements sociaux sont programmés à terme.

34 %

Début 2014, le taux de logements sociaux à Poissy représente environ 34 % du parc. Avec un objectif de 30 % au sein de la construction neuve, le nombre de ces logements sociaux va augmenter, contribuant à répondre à la très forte demande actuelle, même si leur part dans le parc global va tendre vers 30 à 32 %.

80 %

C'est à Poissy le taux de logements collectifs anciens potentiellement énergivores. Un vaste travail d'efficacité énergétique en perspective.



En lien avec l'ARC et l'ADIL, la Ville a lancé en 2013 des formations habitat destinées à informer tous les Pisciacais, qu'ils soient (co)propriétaires ou locataires. L'opération sera reconduite en 2014.



Quatre chantiers d'insertion ont permis aux habitants des résidences 3F de Saint-Exupéry de retrouver un cadre de vie agréable. Cette initiative permet aussi de favoriser la (ré)insertion des salariés concernés.

3 QUESTIONS À



Nicole Skajennikoff

Conseillère municipale déléguée au logement et à l'habitat

« UNE RÉFLEXION COMMUNE »

De quelle façon a été élaboré le Programme local de l'habitat (PLH) ? D'abord, je me félicite que ce PLH aboutisse car

c'était l'un de nos engagements de campagne et un travail de 3 ans qui porte officiellement ses fruits aujourd'hui. Nous avons organisé beaucoup d'ateliers, concerté tous les partenaires de notre territoire. C'est cette réflexion commune qui a permis à la Ville d'arrêter des propositions et orientations pour les 6 années à venir.

Depuis quelques temps, les grues et engins de travaux semblent de retour en ville...

Cela fait plaisir, enfin ! Notre ville comme beaucoup d'autres en Île-de-France a des besoins urgents de nouveaux logements. Tout en accompagnant cette dynamique, notre volonté est d'insuffler davantage de mixité dans les quartiers afin d'éviter tout phénomène de ghettoïsation connu par le passé ; il faut également répondre aux besoins des habitants et tenir compte d'une précarisation à la hausse. Enfin, Poissy souhaite proposer des opportunités de logement aux actifs travaillant sur la Ville.

Intervenez-vous aussi sur le parc de logements existant ?

C'est en effet l'une des priorités du PLH car l'habitat et le cadre de vie de certains quartiers est vieillissant. Nous entretenons des échanges constructifs avec certains bailleurs ainsi que des amicales de locataires, trop peu nombreuses sur la ville. Nous rencontrons aussi les copropriétaires. L'ensemble des acteurs de l'habitat a un rôle à jouer.

Une autre part importante de l'action municipale concerne l'habitat existant. À Beauregard par exemple, la Ville travaille au quotidien pour améliorer le bien-être des habitants, en provoquant des réunions avec les bailleurs sur les questions d'hygiène et de sécurité notamment. Elle rassemble bailleurs et habitants autour d'un vaste projet commun pour réhabiliter et développer le quartier, au cœur d'un territoire d'avenir. Une étude urbaine a été lancée en commun. À Saint-Exupéry, 4 chantiers d'insertion se sont succédés en 3 ans, avec le soutien de la Ville. Ces travaux contribuent à réhabiliter les résidences 3F tout en donnant un coup de pouce à des jeunes — et moins jeunes — résidents en phase d'insertion ou de réinsertion professionnelle. L'expérience va être prolongée dans le quartier de La Coudraie.

La Municipalité n'oublie pas les copropriétaires. Des formations habitat gratuites — destinées également aux locataires —, ont été mises en place début 2013 et seront reconduites en 2014. En lien avec l'ARC et l'ADIL, ces rendez-vous permettent aux Pisciacais de trouver des clés d'ordre juridique à leurs problématiques personnelles. Dans le même temps, Poissy est partenaire de dispositifs destinés à soutenir les (co)propriétaires dans leur démarche de rénovation du logement, afin d'améliorer la performance énergétique ou encore faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs dispositifs existent et sont trop souvent méconnus.

Travail de longue haleine, le Programme local de l'habitat rédigé pour la période 2013 – 2019, est déjà à l'œuvre, sur le terrain. Un nouveau visage de Poissy se dessine, plus humain et équilibré.



POINT DE VUE

UN CONSEIL NEUTRE ET OBJECTIF



Caroline Bayiga

Directrice de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) des Yvelines

Quelles sont les missions de l'Agence que vous dirigez ?

Nos missions ont été codifiées par la loi SRU. La première est de conseiller le public de manière gratuite, neutre et objective sur toutes les questions relatives à la recherche, l'accès et le maintien dans le logement. Nous recevons tous les publics, locataires comme propriétaires. La majorité des requêtes (60 %) touche aux rapports locatifs, mais nous avons également un rôle préventif pour sécuriser l'achat des candidats à l'accession ou encore — c'est devenu une priorité — améliorer la performance énergétique des bâtiments. Enfin, l'ADIL accompagne les collectivités en organisant des colloques thématiques.

De quelle manière intervenez-vous à Poissy ?

Nous tenons une permanence tous les mardis au Point d'accès au droit, cela fonctionne bien puisque nous recevons 10 à 13 ménages par journée (508 en 2012), sous forme d'entretiens personnalisés. Le PAD est un lieu bien identifié, nous y accueillons 45 % de locataires privés, 5 % en HLM, mais aussi beaucoup de propriétaires occupants, 22 %. Par ailleurs, la Ville nous a sollicités avec l'ARC pour animer des formations gratuites en soirée, auprès des habitants. De notre côté, nous sommes intervenus sur le thème de l'accession à la propriété, et sur les droits et obligations des locataires. Une expérience à renouveler.

Quel regard portez-vous sur l'habitat et le marché du logement pisciacais ?

Comme dans beaucoup de communes des Yvelines, le parc de logements à Poissy est vieillissant. Si le parc social bénéficie d'opérations de rénovation urbaine, le problème du parc privé commence à se poser aux collectivités en termes de cadre de vie, de sécurité... De plus, le marché du logement pisciacais est très tendu et ne permet pas à certains ménages de trouver un toit. Les prix étant élevés et la demande forte, il y a un phénomène de « chasse » de plus en plus à l'ouest. Heureusement, la ville de Poissy fait des efforts sur ses prochains programmes (Ndlr : La Coudraie...) pour favoriser l'accessibilité à de plus larges publics. Cette commune est un exemple en matière de mixité, elle a bien compris que c'est le seul moyen d'éviter les phénomènes de désaffection et de dégradation à terme.

1



PLUS DE VISIBILITÉ

Un Programme local de l'habitat permet de tracer une perspective. Cinq grandes orientations et des fiches-action donnent un cap à suivre, clair et déterminé.

LES 5 PLUS

Depuis quelques années, la Municipalité s'est engagée dans une démarche d'amélioration de l'habitat, en agissant sur le bâti ancien comme en favorisant les constructions neuves. Objectif, forger le Poissy de demain.

3



PLUS DE MIXITÉ

À Poissy, habitat social et privé trouvent leur place dans l'ensemble des quartiers, sous l'impulsion de la Ville. Des publics différents, peuvent cohabiter. La garantie d'un développement plus apaisé.

2



PLUS DE CONSTRUCTIONS

Les Pisciacais le constatent en ville. Après des années calmes, les chantiers font leur retour, publics (La Coudraie...) comme privés. Autant de nouvelles opportunités à venir pour se loger.

4



PLUS DE DIALOGUE

La Municipalité cultive des échanges réguliers et très constructifs avec les bailleurs, les amicales de locataires mais aussi les (co)propriétaires, pour solutionner les difficultés et insuffler des dynamiques communes.

5



PLUS DE DURABILITÉ

Que ce soit dans les logements neufs ou dans l'habitat ancien, la démarche de performance énergétique est engagée. La Ville s'engage sur ses bâtiments (ici avec EDF) et accompagne bailleurs, promoteurs et particuliers dans leurs démarches.

Culture

Janvier au Théâtre de Poissy



La saison du Théâtre de Poissy reprend de plus belle avec la nouvelle année. Dès les 7 et 8 janvier, le jeune public sera particulièrement gâté avec « *Le Petit Violon* » de Jean-Claude Grumberg, un spectacle tendre et merveilleux livrant une réflexion neuve sur le handicap. Dans le cadre scolaire, cette fois, ce jeune public découvrira « *L'affaire 3.14* », le mardi 14 ; une farce où l'on apprend que M. Pi est arrêté pour usage illégal de mathématiques. Pour ces enfants, le mois se terminera en compagnie de Moby Dick, le mercredi 29, avec un tour du monde à la poursuite du célèbre cachalot.

Pour les adultes, l'année débutera avec le spectacle musical « *Colorature* », le samedi 11 ; Mrs Jenkins et son pianiste invitent à partager le destin de deux personnages hors du commun. Le théâtre s'installera le vendredi 17 avec « *le Vol* » ; cette pièce interprétée par la compagnie de *La Porte au Trèfle* revient sur les années sombres de l'Argentine avec une histoire d'amour avortée par la junte militaire. La musique baroque s'invitera avec « *Le triomphe de l'amour* », le jeudi 23 ; Sandrine Piau sous la direction de Jérôme Correas propose un voyage musical dans le répertoire de Lully, Sacchini, Campra, Rameau...

Tout le programme : voir le Kiosque.

Danse contemporaine

Le handicap en lumière

... Ce spectacle de danse contemporaine programmé par le Théâtre de Poissy met particulièrement en lumière le handicap. Sur scène, valides et invalides partagent le même plaisir et provoquent la même émotion. Les deux parties de cette soirée, « *Différence ou pas ?* » et « *Situations* » promènent un regard rempli d'espoir et de poésie.

... **Samedi 25 janvier à 20 h 30.**

« Différence ou pas ? »

Filles et garçons, valides et invalides, handicapés de naissance ou par accident, danseurs professionnels ou amateurs : quand la plus grande diversité se côtoie et devient une force, y a-t-il finalement « *différence ou pas* » ? Voici le titre de ce ballet qui raconte une histoire vraie avec humour et émotion. Loin d'être un prétexte pour être original et différent, le handicap est le véritable point de départ et source d'inspiration des danseurs de *La petite Compagnie*, lesquels ont comme objectif de montrer la richesse de la différence physique.



« Situations »

Mené par une danseuse sourde, une danseuse paraplégique et deux danseurs valides, « *Situations* » sublime la particularité de chacun sur des chorégraphies reprenant des scènes du quotidien. Un regard poétique, parfois satirique et même humoristique sur l'exclusion, la recherche d'identité, la valorisation de la personne ou encore la discrimination sexuelle et physique. Depuis 1997, la compagnie *Tatoo* propose des spectacles de danse contemporaine inclusive regroupant des artistes valides et handicapés.

Musique

Création d'une classe orchestre, école Ronsard

Une classe orchestre vient de voir le jour à l'école élémentaire Ronsard, groupe scolaire classé en Réseau de Réussite Scolaire (RRS). Une création qui reprend les grands principes de celle mise en place à l'école Victor-Hugo en 2008.

Le lundi 18 novembre, aux 33 élèves de CE2 de cet établissement du plateau de Beauregard, un instrument de musique a été remis : cors, trombones, clarinettes, saxophones, flûtes traversières, trompettes. L'achat de ces instruments, un coût de 20 000 euros, a été pris en charge par la Ville et pour partie par le Conseil général des Yvelines.

Forts de cet instrument, « *un grand bijou* » dira le Maire Frédéric Bernard aux enfants, ces derniers pourront découvrir les difficultés et les joies de

l'apprentissage de la musique chez eux et à l'école. Dans le cadre scolaire, ces élèves vont bénéficier de l'accompagnement de 6 professeurs du Conservatoire de musique et de danse durant deux heures par semaine : 1 heure de cours par pupitre et une heure en formation orchestre. Une découverte qui sera suivie par Pascale Cantenot, conseillère pédagogique en éducation musicale.

Au terme des trois années, durée de cette expérience, les enfants le souhaitant pourront intégrer une 6^e CHAM (classe à horaires aménagés musique) au collège Jean-Jaurès. En attendant, les parents pourront apprécier leurs progrès lors de concerts, dont certains avec les élèves de l'école Victor-Hugo.



Ils ont dit

Frédéric Bernard, Maire

« Pour construire un individu, les notions enseignées à l'école sont indispensables. L'art, les lettres et la musique sont aussi nécessaires pour construire un homme. Avec cette classe orchestre, les enfants vont apprendre à vivre ensemble, à s'écouter. »

Tristan Clédât

Directeur du Conservatoire de musique et de danse

« Une telle classe constitue un fait rare et exceptionnel. Je souhaite développer ce type d'action. Elle offre aux enfants un moment de plaisir musical et de découverte. »

Luce Rousselet

Inspectrice de l'Éducation nationale

« Cette expérience est passionnante et intéressante. C'est la création d'un lien fort avec un instrument. Savoir donner de soi et faire des efforts, c'est l'école de la musique. »

Théâtre de Poissy
MARDI 21 JANVIER 2013
20h30

CONCERT DE GALA
proposé par
Le Music Band de la Saint-Louis
L'Orchestre de la Lyre Amicale
L'Orchestre du Conservatoire
de Poissy

concert gratuit - Pas de réservation nécessaire

Renseignements au 01.39.65.14.88
contact@compoissy.com

ville de POISSY

Mardi 21 janvier Concert des associations

Trois associations seront à l'unisson, lors de ce traditionnel concert.

L'orchestre du conservatoire de Poissy, sous la direction de Xavier Saumon, interprétera « *l'Aragonaise* » de Bizet, extraite de *Carmen*, ainsi que « *Le Boléro* » de Ravel et « *La Farandole* » de Bizet.

Dirigé par Olivier Lefebvre, l'orchestre de la Lyre Amicale jouera « *Rapunzel* » de Bert Appermont – conteuse : Line Christian –, et « *Full Option* » de Stef Minnebo – soliste : Giovanni N'Tia.

Le Music Band de la Saint-Louis sera placé sous la direction de Nouridine Djahieche. Le final sera notamment l'occasion d'apprécier « *Bohemian Rhapsody* » de Queen, « *Soul Bossa Nova* » de Quincy Jones, « *The Lord of the dance* » d'Hardiman, arrangements de J. Vinson...

À 20 h 30, Théâtre de Poissy. Entrée libre.

MULTISPORT

Goûtez aux Sports vacances d'hiver !



Du 17 au 21 février, la ville de Poissy organise une nouvelle session de Sports vacances. Ce dispositif destiné aux enfants pisciacaïcs nés entre 2001 et 2007, permet de vivre une semaine de congés sportive et conviviale à un coût modeste pour les familles. Chaque matin, les éducateurs sportifs municipaux et vacataires diplômés prennent en charge les stagiaires en fonction de la discipline choisie à l'inscription : basket, judo – ju-jitsu ou natation – water-polo pour ceux nés entre 2001 et 2005 ; les plus jeunes nés en 2006 et 2007 prendront part à des jeux pré-sportifs, une première approche des sports collectifs. Découverte de l'activité, respect des règles et de l'esprit sportif, émulation... les enfants progressent vite. Après un déjeuner en commun, l'après-midi se conjugue autour d'animations sportives, telles que des tournois à thèmes, grands jeux, olympiades, parcours du combattant, etc. Pas le temps de s'ennuyer !

▪ **Inscriptions à partir du 27 janvier au Pôle politiques et associations sportives (42, rue d'Aigremont), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél : 01 30 74 75 93. Ramassage en bus aller-retour assuré dans les quartiers. Plus d'infos sur www.ville-poissy.fr**

ÉVÉNEMENT

La Pisciacaïse s'enrichit de nouvelles disciplines

La 4^e édition de la « course nature » va désormais prendre ses quartiers sur tout un week-end au parc de la Charmille. La course-phare du 10 km, à nouveau ponctuée d'un passage en centre-ville, s'élancera le dimanche 6 avril à 10 h. Deux autres distances sont proposées ce matin-là : un 5 km, et un 2 km pour les enfants. La grande nouveauté, c'est un programme d'épreuves en forêt la veille, samedi 5 avril, toujours dans l'esprit nature, convivialité et sport santé qui caractérise *La Pisciacaïse* depuis ses débuts.

Organisateurs de la manifestation, IPS et la ville de Poissy vous invitent à tester le bike & run, une discipline conviviale qui se dispute par équipes de deux coureurs, lesquels alternent vélo et course à pied pour franchir la ligne d'arrivée ensemble. Quatre départs par catégories d'âges sont prévus. Enfin, une marche de 10 km s'élancera en matinée à travers les sentiers forestiers. Avec plus de 1 000 personnes attendues sur 2 jours, *La Pisciacaïse* prend de l'ampleur et s'adresse à un public toujours plus large. Inscrivez-vous dès à présent, à pied ou à vélo, seul, en binôme ou en famille !

▪ **Renseignements et inscriptions en ligne sur <http://lapisciacaïse.fr>**

Attention : certificat médical obligatoire avec mention de non-contre-indication de la pratique de la course à pied et/ou run&bike et/ou marche, en compétition. Pour le run&bike : VTT et casque obligatoire pour les 2 coureurs, non fournis.



Un week-end en pleine nature

Samedi 5 avril

9 h 30 : bike & run (nés en 1998 et avant). Tarif : 20 € par équipe (+ 5 € sur place).

9 h 35 : marche (nés en 1998 et avant). Tarif : 6 € (+ 4 € sur place).

14 h 30 : bike & run (2003 – 2006). Tarif : 4 € par équipe (+ 4 € sur place).

15 h : bike & run (1999 – 2002).

Tarif : 4 € par équipe (+ 4 € sur place).

15 h 45 : bike & run (1995 – 1998). Tarif : 4 € par équipe (+ 4 € sur place).

Dimanche 6 avril

9 h : le 5 km (nés en 2000 et avant). Tarif : 6 euros (+ 4 € sur place).

10 h : le 10 km (nés en 1998 et avant). Tarif : 8 € (+ 4 € sur place).

11 h 30 : le 2 km (2001 – 2004).

Tarif : 2 € (+ 2 € sur place).

JUDO

Un podium national senior, 27 ans après !

C'était en 1986. Un an après son sacre national, Gilles Jaladon obtient une médaille de bronze au championnat de France des mi-lourds. Ce n'est que 27 ans plus tard qu'un représentant du Judo Ju-Jitsu Club de Poissy montera de nouveau sur un podium national senior. Devenu entre-temps directeur technique du club, Jaladon est au bord des tatamis marseillais, mi-novembre dernier, lorsque son élève, Seyba Thiam (*photo*), 22 ans, exulte après avoir remporté lui aussi la médaille de bronze, dans la même catégorie de poids ! Joli passage de témoin... Licencié à Poissy depuis 5 ans, ce jeune père de famille, qui travaille comme éducateur sportif et moniteur de judo, a signé une performance exceptionnelle, « *d'autant plus intéressante que réalisée avec la manière, toutes ses victoires sauf une, ayant été obtenues par ippon (Ndlr : le KO au judo). De plus, il ne fait pas partie d'un pôle national, il s'entraîne chez nous* » complète Gilles Jaladon.



Bien que touché à un genou lors de son premier combat de la journée, le Pisciacais a su puiser dans ses ressources pour aller chercher une médaille, après une 7^e place l'an passé. « *Le match pour la 3^e place, c'était le combat de ma vie et c'est à ce moment où j'ai été le plus fort* » se réjouit-il, conscient de son potentiel. « *Je fais désormais partie des meilleurs Français de ma catégorie et je sens que je n'ai pas encore exploité toutes mes capacités, j'ai une marge de progression énorme, notamment sur le plan physique* ». Avant de penser à confirmer la saison prochaine et, peut-être, intégrer l'équipe de France, Seyba Thiam compte, en ce début d'année, aider son club à remonter dans l'élite de la 1^{ère} division.

ÉQUIPEMENT

Ouverture du terrain multisport à Saint-Exupéry



Mois après mois, le maillage d'équipements sportifs à Poissy progresse et se rapproche des habitants. Après le skate-park inauguré en septembre dernier, les deux terrains synthétiques de Beauregard en novembre, le chantier d'un nouveau terrain multisport a débuté le 9 décembre, face au local jeunes du quartier Saint-Exupéry. Cet équipement de proximité qui respectera les normes de sécurité et d'accès PMR en vigueur, pourra ouvrir dès que la météo autorise la pose du revêtement. Il permettra aux enfants et aux jeunes du quartier et au-delà, de pratiquer basket, handball ou encore football dans un espace en 2 parties, long de 33,90 m et large de 14,40 m. Il s'agit du 3^e terrain multisport pisciacais, après celui construit sur la place Albert-Labbé à l'été 2012 et celui rénové au clos d'Arcy à la même date.

Le Sofra ou le festin



En turc, le sofras signifie festin. À Poissy, il s'agit d'un restaurant à l'entrée du quartier Saint-Exupéry : une bonne table tenue par Necmi Ciftci et sa sœur Aysegul. Cet établissement ouvert depuis le 15 avril dernier propose une cuisine traditionnelle, française ou turque. Au Sofra, les produits sont du marché et préparés maison par le chef Cyril. Les fins gourmets apprécieront les viandes : souris d'agneau, escalope à la normande, grillade au feu de bois, ainsi que les desserts, les baklavas ou la classique tarte aux pommes...

Outre une carte fortement garnie, deux formules sont au menu : l'une à 13,50 euros avec une entrée et le plat du jour – fricassée de volailles... – ou le plat du jour et un dessert, l'autre à 16,50 euros avec l'entrée, le plat du jour et le dessert. Dans tous les cas, un pain fabriqué maison accompagne le tout. Un vrai régal.

Si la gastronomie se veut le principe de ce restaurant, Necmi et Aysegul savent y instiller la convivialité en organisant des moments ludiques : animation musicale en soirée, déjeuner suivi d'un thé dansant, un dimanche par mois... Cerise sur le gâteau, cet établissement peut être privatif pour vos réunions de famille.

Ouverture – Lundi de 11 h à 15 h – Mardi, mercredi et jeudi de 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h – Vendredi et samedi de 11 h à 15 h et de 18 h à 23 h.

► **Adresse : 20, avenue de Pontoise.
Tél. : 01 39 28 38 80.**

Amel, coiffeuse à domicile

Forte d'un CAP de coiffure et de 7 années d'expérience au sein d'un salon, Amel Bouameur a décidé de voler de ses propres ailes en proposant ses services à domicile. « *Ce choix répond à une véritable demande. Par ailleurs, il me permet de mieux gérer mon emploi du temps et ma vie de famille* » explique cette jeune femme.

Rendez-vous pris, Amel se déplace chez vous avec son matériel et ses produits. Sept jours sur sept, elle se rend libre pour coiffer les enfants (12 €), les hommes (15 €) et les femmes (à partir de 25 €). « *Pour les dames, j'exécute coupe, brushing, mèches, lissage brésilien, permanente, coloration...* » précise cette spécialiste du cheveu.

► **Rendez-vous au 07 62 72 54 92.**



ADA ouvre une agence



Depuis le 21 octobre 2013, Aurélia Houari a ouvert une agence ADA (le numéro 1 français de la location de véhicules) à Poissy au n° 114 boulevard Robespierre, à côté du stade Léo-Lagrange. Disposant d'un grand espace de stationnement (2 parkings privés), la nouvelle agence propose une offre de services très diversifiée : la location d'utilitaires (de 3 jusqu'à 20 m³), la location de voitures particulières (de la petite citadine à la berline de luxe, en passant par un minibus), auxquelles s'ajoutent la location à l'heure ou à la demi-journée, la livraison de véhicules à domicile, ou encore la location de matériel (cartons, diable, papier bulle, housse...) pour vos déménagements. Enfin, ADA est le seul loueur en France à proposer la location de ses véhicules à partir de 18 ans.

► **ADA Poissy, 114, boulevard Robespierre. Tél. : 01 39 22 08 66.
www.ada.fr (réservation possible sur internet).**

ÉCONOMIE

La Région lance un appel à projets pour les PME



Vous dirigez une PME implantée en Île-de-France et vous souhaitez mettre en œuvre un plan de développement ambitieux et responsable ? La région Île-de-France peut vous aider à travers PM'up, un appel à projets lancé jusqu'au 30 janvier 2014.

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises matures ou jeunes entreprises ayant au moins un exercice de chiffre d'affaires, de 5 à 250 salariés et faisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il s'adresse également aux PME porteuses d'une stratégie créatrice d'emplois, d'innovation, de développement à l'international et intégrant les enjeux de développement durable. Si vous faites partie des 100 lauréats

visés, PM'up vous fera bénéficier pendant 3 ans de différentes aides :

- un financement pouvant atteindre 250 000 euros pour vos axes de développement prioritaires (investissements, renforcement de vos équipes, développement international, etc.),
- un accompagnement personnalisé dans toute la mise en œuvre de votre projet,
- la dynamique d'un réseau de plus de 600 entreprises.

Dépôt des candidatures sur : www.iledefrance.fr/pmup. Après diagnostic, un jury composé de personnalités qualifiées sélectionnera les projets ayant le meilleur potentiel.

Les secteurs d'activités ciblés

L'appel à projets PM'up s'adresse à 10 secteurs d'activités :

- Eco-activités (enjeux énergétiques/mesure, prévention et réparation des pollutions environnementales).
- Mobilité durable et transports.
- Mécanique, matériaux et performance industrielle.
- Hautes technologies.
- Santé et sciences de la vie.
- Technologies et l'information et de la communication.
- Création, culture et loisirs.
- Solidarités et besoins sociétaux.

HUMANITAIRE

Deux Pisciacaises en piste pour le rallye des Gazelles



Deux Pisciacaises, Anne-Sophie Tepenier et Emmanuelle L'Écolier (*photo, de g. à d.*) participeront du 14 au 29 mars à la 24^e édition du rallye Aïcha des Gazelles, un rallye automobile 100 % féminin, dans le désert marocain. Ravies de relever ensemble ce défi, ces deux amies qui se sont rencontrées à l'âge de 10 ans, sont soucieuses également de partager les valeurs du rallye, qui permet à la population marocaine de bénéficier d'aides et de soins dans les villages les plus isolés. « Le rallye est porteur de valeurs qui sont les nôtres, solidarité et partage. Nous sommes heureuses de pouvoir contribuer à ces actions et faire de ce rallye une aventure humaine », précisent-elles. Mais participer à une telle aventure demande en amont une grande préparation, notamment la recherche de partenaires pour financer le projet. Aussi, les *gazelles Sprintboks* sont parties à la rencontre des commerçants de Poissy et peuvent compter sur le soutien de plusieurs d'entre eux (Sixt, Sancar, Betarenov, les Vergers de Poissy, l'Opticien, le Lions club Poissy Doyen).

Pour les remercier et réunir toutes les personnes qui les soutiennent, les *gazelles Sprintboks* ont organisé en partenariat avec l'association AFMAMA (Association Franco-Marocaine des Amis du Moyen Atlas) une soirée marocaine, le 3 janvier au CDA.

Pour suivre et encourager les *gazelles Sprintboks*, rendez-vous sur www.sprintboks.com ou sur facebook : Sprintboks au rallye des Gazelles 2014.

URBANISME

EOLES : LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ EST CRÉÉE

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2013, la Municipalité a approuvé et créé la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'écoquartier EOLES. Cette étape, essentielle pour la réalisation de l'écoquartier vient concrétiser plusieurs années de concertation, menée auprès des Pisciacais (*lire encadré*), un diagnostic urbain et des études préalables nécessaires à la définition du projet urbain (pollution des sols, qualité de l'air, bruit, circulation, etc.) qui ont alimenté le dossier d'étude d'impact de fin 2011 à mi-2013. Avant son approbation, le dossier de création de la ZAC a été mis à disposition des Pisciacais du 25 novembre au 10 décembre 2013. Ce qui a permis de présenter le périmètre du futur écoquartier d'une superficie de 10 hectares environ et les axes majeurs retenus en matière d'aménagement. Quelques observations ont été inscrites sur le registre dédié au public. Dans

les grandes lignes, la ZAC de l'écoquartier EOLES comprendra ainsi la construction d'environ 2 000 logements, de commerces et d'activités (bureaux), d'un hébergement hôtelier, d'équipements publics (groupe scolaire, crèche, locaux associatifs et petits équipements), mais aussi la mise en place d'un parc paysager central où l'eau jouera un rôle important, couvrant près de 2 hectares environ, favorisant les circulations en mode actif et la relation avec les autres quartiers. En clair, le projet vise à concevoir un cadre de vie apaisé et partagé, porteur de qualités paysagères, urbaines et environnementales.

Après la création de la ZAC, la procédure se poursuivra par la désignation de l'aménageur et le dossier de réalisation de la ZAC. Ces étapes sont envisagées pour l'année 2014.

Les nécessaires études préalables

Les études préalables ont permis à la Ville de constituer le dossier de création de la ZAC, c'est-à-dire de déterminer le parti d'aménagement, le périmètre d'intervention ainsi qu'un plan d'aménagement indicatif compte tenu des contraintes existantes et connues. Ces études préalables sont conduites en parallèle à la concertation. Elles sont nécessairement réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité. Dans le cas d'une ZAC, sur la base des études préalables et après approbation du dossier de création, les études opérationnelles ont ensuite pour objet de conduire à la constitution du dossier de réalisation.

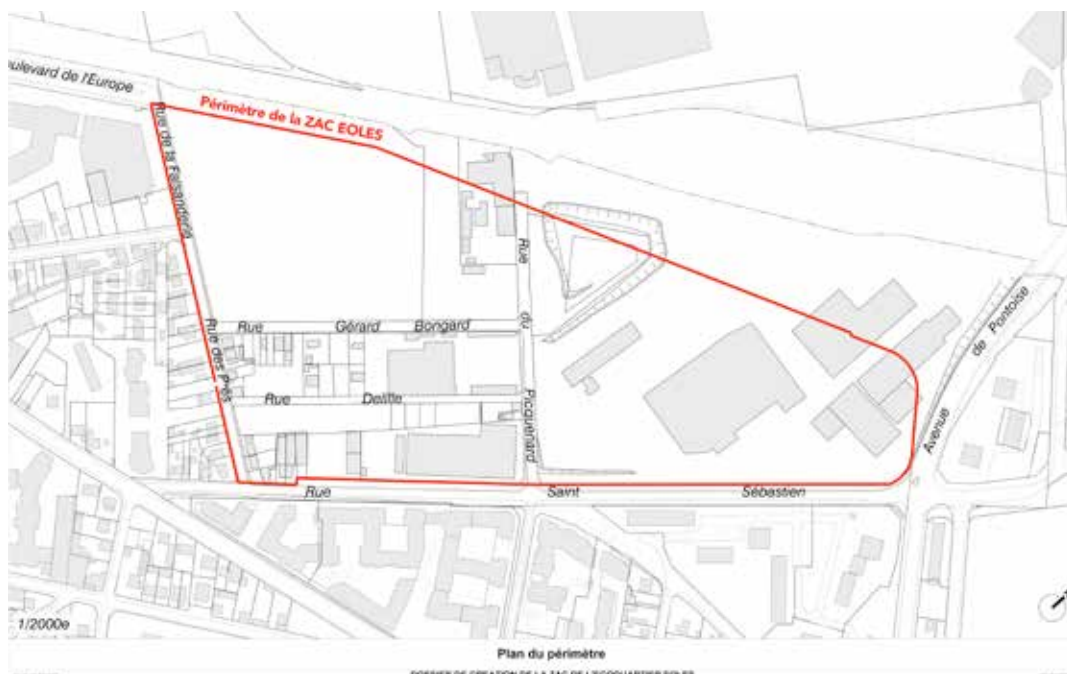


Le dossier de création de la ZAC de l'écoquartier EOLES est consultable sur le site www.ecoquartier-eoles-poissy.fr ou à la Direction de l'urbanisme et des grands projets urbains.

UNE CONCERTATION PRISE EN COMPTE

La concertation menée avec les Pisciacais (réunions et expositions publiques, diagnostic en marchant, ateliers de concertation) a permis de retenir différents enjeux :

- la réalisation de liaisons avec les autres quartiers,
- la création d'un parc urbain support des circulations en mode actif, garant de la biodiversité et de la qualité paysagère du quartier,
- la réduction de la place de la voiture en surface et dans l'espace public en privilégiant un quartier « sans voitures »,
- la création d'équipements publics et d'activités commerciales de proximité,
- la diversité des formes urbaines et la qualité environnementale des constructions,
- le prolongement du boulevard de l'Europe tel un boulevard urbain paysager,
- favoriser une mixité sociale et générationnelle
- réduire les nuisances sonores, la pollution des sols.





HIVER

POISSY PRÊTE À AFFRONTER LA NEIGE ET LE VERGLAS

Les équipes d'intervention municipales sont prêtes à affronter l'hiver et ses éventuels épisodes de verglas ou neigeux. Le plan d'intervention élaboré concerne le traitement des quelques 50 kilomètres de voirie de la Ville, répartis en deux zones : sud et nord. Pour sa parfaite fiabilité, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, une équipe d'astreinte est mise en place durant les mois d'hiver, celle-ci pouvant à tout instant être renforcée en fonction des conditions climatiques, de l'importance des chutes de neige ou du verglas.

Suite à une alerte météo ou à l'appel de la Police municipale, cette équipe met en route les indispensables moyens mécaniques, 2 camions avec saleuse portée et lame de déneigement – un véhicule par zone –, ainsi qu'une saleuse tractée si nécessaire. L'action de cette équipe se porte d'abord sur les axes les plus utilisés de Poissy : les voies empruntées par les transports en commun, les routes pentues (rue de Beauregard, avenue Blanche-de-Castille...) ou menant au centre hospitalier, à la gare... Le traitement

des autres parties de la ville intervient ensuite, notamment le dégagement de certaines parties des trottoirs par une balayeuse-laveuse, alors équipée d'une lame pour racler la neige.

Si l'épisode neigeux persiste et s'intensifie, cette équipe est rapidement doublée et bientôt relayée par l'ensemble des membres de la voirie et du service parcs et jardins, pour les espaces arborés. Au total, près de 70 agents assurent ainsi le déneigement, des voiries, des bâtiments publics (cours d'école, mairie...) et des trottoirs sur un mètre.

Le plan neige prévoit donc les moindres détails. Au centre technique municipal, implanté sur le Technoparc, près de 250 tonnes de sel attendent. En préventif ou après raclage de la neige, ce sel est répandu sur le sol, la meilleure des solutions jusqu'à - 7°. Une solution efficace quand la circulation est importante. Par ailleurs, les agents sont, en permanence, formés pour les réglages de la lame et l'épandage du sel, le dosage étant important.

LES TROTTOIRS

Les habitants sont tenus, dans un délai raisonnable, de déneiger les trottoirs bordant leur domicile et de créer un cheminement. Pour effectuer cette opération, il est recommandé d'utiliser des produits respectueux de l'environnement.

JARDINAGE

RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les propriétés des produits phytosanitaires permettent la destruction de végétaux ou d'animaux indésirables pour les plantes d'ornement, les arbres ou les cultures. Les jardiniers les utilisent notamment comme engrais ou désherbants... Outre leur coût, leur emploi déséquilibre le sol et les plantes tout en polluant la nappe phréatique et comportant des risques sanitaires pour l'homme.

Pour toutes ces raisons, le plan « Éco-Phyto » adopté en 2009 lors du Grenelle de l'environnement a donné 9 années aux collectivités locales pour réduire de 50 % l'emploi de ces produits. Une réglementation qui vient d'être renforcée par un nouveau texte de loi, déjà adopté par le Sénat, qui exige de cesser l'utilisation de ces produits dès 2020 pour les collectivités et dès 2022 pour les particuliers.

La réduction des produits phytosanitaires, bientôt leur interdiction, est justifiée par la nécessité de préserver la santé du public et des agents, ces produits provoquant des allergies,

brûlures, maux de tête, vomissements..., de protéger les milieux aquatiques et de garantir une alimentation en eau potable durable. Car répandus, ces produits migrent dans le sol et avec les pluies s'infiltrent jusqu'à la nappe phréatique, nuisant à la qualité de l'eau.

Depuis plusieurs années, la ville de Poissy a décidé de prendre les devants en s'engageant dans la réduction drastique des produits phytosanitaires dans les espaces publics et en le formalisant dans l'action 49 de son Agenda 21 : « atteindre l'objectif de zéro herbicide dans les espaces verts, les terrains de sport, la voirie et les cimetières ». Cela implique un changement de pratique pour les agents municipaux (cantonniers, jardiniers, gardiens de cimetières) qui interviennent sur le domaine public à l'aide de binettes et de technique alternatives. À l'utilisation des engrais chimiques, les jardiniers préfèrent désormais le compost et le paillage. Cela oblige également, de la part de chacun, à avoir un autre regard sur nos trottoirs, nos espaces verts et nos cimetières. Herbes et petites plantes doivent être acceptées dans notre paysage urbain sans être systématiquement associés à une absence d'entretien.

Les particuliers peuvent également agir pour se passer, petit à petit, des produits phytosanitaires par l'association de certaines plantes qui, par synergie, se protègent entre elles. À titre d'exemple, des œillets d'Inde plantés entre des pieds de tomates éloignent les insectes et constituent des répulsifs naturels des parasites pouvant transmettre des maladies aux plantes.



Bacs de collecte



La Ville met gratuitement à la disposition des administrés les bacs de collecte.

Il existe plusieurs types de bacs : ordures ménagères (grenat), emballages et papiers (bleu), verre (vert), végétaux (marron et sacs biodégradables).

La maintenance des bacs est totalement gratuite : il suffit de téléphoner au service environnement, 01 39 22 54 86, et de l'informer du problème de votre bac. Après la prise de coordonnées, une intervention est planifiée pour la remise en état ou le changement du bac. Les maintenances se font le jeudi.

S'il vous manque un bac, contactez le service environnement qui viendra vous en livrer à domicile après prise de rendez-vous.

Bus science, dimanche 23 février CITÉ DES SCIENCES ET PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

Le prochain Bus science conduira les participants à la Cité des Sciences et au Palais de la Découverte. Deux expositions sont au programme de cette journée, l'une sur les coulisses du jeu vidéo et l'autre sur la radioactivité. Les participants doivent prévoir un pique-nique pour le midi. Inscription obligatoire auprès du pôle Science et techniques. Tél. : 01 39 22 54 86.

PISCINE DE MIGNEAUX

RÉOUVERTURE EN JANVIER DU BASSIN COUVERT

En ce début d'année, les scolaires, les associations et les amateurs de natation s'apprêtent à reprendre le chemin du bassin couvert de la piscine de Migneaux. Les travaux portant sur le renforcement de la charpente, l'étanchéité de la toiture et la ventilation, ainsi que la réfection partielle de la peinture et du réseau électrique, devaient en effet s'achever fin décembre.

En juillet dernier, le programme des travaux d'été prévoyait le remplacement du faux-plafond du bassin couvert. Cette rénovation tournait court en raison de la découverte du mauvais état de la charpente. Un fait qui nécessitait d'annuler cette réfection.

Une procédure d'urgence était alors déclenchée. Suite à l'avis du bureau d'étude spécialisé MOTEC, il s'avérait qu'il était indispensable de renforcer la toiture. Un projet qui passait par la dépose totale, environ 650 m², et le changement de l'ensemble des pannes ; les arbalétriers étant conservés et renforcés.

Ces travaux débutés en octobre ont bénéficié de nouvelles techniques avec la pose de plaques Foamglas sous la charpente, un isolant étanche à l'air et à l'humidité. Par ailleurs, la ventilation a été renouvelée.

Au total, le coût de l'ensemble de ces travaux s'est élevé à 300 000 euros.



Travaux de voirie

Durant le mois de décembre, des travaux de voirie ont été effectués.

Rue Gallieni : tapis chaussée et assainissement.

Parvis de la gare : réfection de l'enrobé, de l'éclairage, de la signalisation.

Hameau de la Bidonnière : réfection d'un arrêt de bus.

Rue Henri-Biron (photo) : réfection totale des trottoirs.



Horaires d'ouverture du bassin

Lundi : 12 h 15 – 13 h 30
et 16 h 30 – 19 h 30.

Mardi : 12 h 15 – 13 h 30
et 18 h – 21 h.

Mercredi : 14 h – 19 h 30.

Jeudi : 12 h 15 – 13 h 30
et 16 h 30 – 19 h 30.

Samedi : 10 h 30 – 12 h
et 14 h – 19 h.

Dimanche : 9 h 30 – 13 h.

Adresse : 2, île de Migneaux.
Tél. : 01 39 65 06 07.

Solidarité

Des « poupées frimousses » qui sauvent des vies

Vendredi 22 novembre, dans le cadre de la Semaine des Droits de l'enfant, la Ville organisait les adoptions ventes des « poupées frimousses » dans les accueils de loisirs Pascal et Les Sablons, en présence de trois bénévoles de l'UNICEF, à l'initiative de cette opération.



Ces poupées frimousses ont été confectionnées par les enfants de la pause méridienne des écoles Molière et La Fontaine, et par les enfants des accueils de loisirs Pascal. Cette réalisation avait deux objectifs : sensibiliser les petits Pisciacais aux droits des enfants dans le monde, notamment le droit à la santé et à l'identité, et les faire participer de façon créative aux programmes de vaccination de l'UNICEF. En effet, la cinquantaine de poupées réalisée a été achetée par les parents pour un montant total de 340 euros reversés intégralement à l'UNICEF pour son programme de vaccination. Une somme qui

s'ajoute aux 160 euros récoltés lors du défilé organisé le 23 novembre, grâce à la vente de foulards et cartes de vœux confectionnés par les ateliers parents-enfants de l'accueil de loisirs Victor-Hugo. Pour information, 20 euros permettent à l'UNICEF de vacciner à vie un enfant. Les poupées pisciacaises permettront donc d'en vacciner 17 dans le monde. À travers cette expérience ludique et pédagogique, la Ville a fait honneur à son label de *Ville amie des enfants*. Les jeunes Pisciacais, quant à eux, étaient heureux de repartir avec leur poupée frimousse à la maison, et fiers, surtout, d'avoir pu contribuer à sauver des vies.



100 millions

Les campagnes menées par l'UNICEF permettent de vacciner 100 millions d'enfants chaque année.



Un service minibus

Les aînés de Poissy bénéficient d'un service à la carte et gratuit pour leurs déplacements. Pour se rendre aux marchés du centre-ville ou de Beauregard, aux animations municipales, effectuer leurs courses, aller chez leur médecin ou effectuer une démarche administrative, il leur suffit de composer le 06 69 11 73 46. Leur demande de déplacement est alors enregistrée et en fonction des possibilités, un minibus vient les chercher à leur domicile. Toutefois, ce service est prioritairement destiné aux personnes ayant un rendez-vous médical ou des difficultés à se déplacer par les transports en commun. Pour aider les personnes âgées, notamment celles connaissant des gênes à se mouvoir, un accompagnateur est présent dans le minibus.

Muguette, ex-Super mamie est devenue l'une des fidèles de ce minibus. « J'habite rue des Fauvettes et utilise ce mode de locomotion pour me rendre aux animations organisées par la Ville ». Le mardi 26 novembre, c'est au marché du centre-ville que Muguette et son ami se sont rendus en compagnie de nombreux autres amis.

Planning de la semaine

Lundi

- De 9 h à 12 h : transport à la demande.

- De 13 h 30 à 17 h : transport à la demande.

Mardi

- De 9 h à 12 h : marché du centre-ville, cimetière de la Tournelle et démarches administratives.

- De 13 h 30 à 17 h : animations aînés (club, CDA, château de Villiers...).

Mercredi

- De 9 h à 12 h : transport à la demande.

- De 13 h 30 à 17 h : transport à la demande.

Jeudi

- De 9 h à 12 h : marché

de Beauregard et cimetière des Grands-Champs.

- De 13 h 30 à 17 h : animation aînés (club, CDA, château de Villiers...).

Vendredi

- De 9 h à 12 h : marché du centre-ville.

- De 13 h 30 à 17 h : animation aînés (club, CDA, château de Villiers...).

Renseignements :

06 69 11 73 46 ou **01 39 65 65 98.**

Inscription :

48 h avant le besoin de déplacement.

Santé

Hôpital : le nouveau directeur fixe le cap

... Nommé directeur du CHIPS (Centre hospitalier Poissy Saint-Germain) depuis le 4 novembre 2013, Michael Galy, 39 ans, fait le point sur la situation de l'établissement et confie ses objectifs pour lui redonner toute l'attractivité qu'il mérite. ... Entretien.

Comment votre arrivée a-t-elle été accueillie par le personnel ?

Michael Galy : J'ai reçu un très bon accueil de la part des agents médicaux et administratifs, tous veulent dépasser les difficultés vécues ces dernières années et s'inscrire dans la durée. Je souhaite réinstaurer un climat d'écoute et de dialogue avec eux, leur redonner un sentiment d'appartenance à l'établissement, tout en menant une réflexion pour trouver une meilleure efficacité dans l'organisation des secteurs d'activités.

De quelle réorganisation parlez-vous ?

M.G. : Je souhaite signer rapidement des contrats d'objectifs avec chaque pôle d'activité pour leur donner davantage d'autonomie dans la gestion de leurs moyens et ainsi rapprocher la décision du terrain. C'est un point essentiel pour renforcer l'image et l'attractivité de l'hôpital, et le conforter comme un acteur incontournable de l'offre de soins en Île-de-France.

Quel est votre avis sur le projet d'établissement voté en avril 2013 ?

M.G. : Ce projet médical est fédérateur et permet de fixer enfin un cap pour l'hôpital, en préparant l'établissement à une plus grande spécialisation sur ses 2 sites, Poissy et Saint-Germain (*lire encadré*). Pour atteindre cet objectif, il est prévu également de lancer d'importantes restructurations immobilières car l'hôpital ne répond plus aux standards de confort et aux évolutions dans le mode de prise en charge des patients.

L'hôpital a-t-il retrouvé une situation financière plus saine ?

M.G. : La situation financière est une difficulté historique qui s'est accentuée depuis 2000 et le nouveau système de financement des hôpitaux. Actuellement, la situation est moins dramatique qu'en 2007 ou 2008, mais ne permet pas de financer tout seul notre projet d'établissement. Nous allons donc constituer un dossier pour obtenir un financement auprès du COPERMO*, en démontrant que la trajectoire amorcée de retour à l'équilibre est tenue.

C'est pour cela que vous avez demandé un audit financier externe ?

M.G. : J'ai demandé cet audit pour que chaque activité de l'hôpital soit comparée à d'autres établissements similaires parmi les plus réputés et efficaces. Cela permettra de mesurer les écarts existants en terme de coût afin de les réduire. Les conclusions rendues à la mi-décembre ont été présentées aux différentes instances de l'hôpital. Nous définirons ensemble les orientations et les remèdes à appliquer.



Une plus grande spécialisation

Le projet d'établissement doit permettre d'aboutir à une plus grande spécialisation des deux sites : à Poissy (activités d'urgence, réanimation, activités traditionnelles, soins de longue durée), à Saint-Germain (prise en charge ambulatoire de courte durée, chirurgie, consultations externes).

4 000

Le CHIPS compte environ 4 000 agents (médicaux et non-médicaux), ce qui fait de lui le plus gros hôpital d'Île-de-France, hors APHP (Assistance publique des hôpitaux de Paris).

Un vaste projet immobilier

Pour réussir le projet d'établissement, un vaste projet immobilier sera engagé, comprenant notamment : la reconstruction d'un plateau technique (urgences, réanimation, blocs opératoires, laboratoires, + 180 lits d'hospitalisation) à Poissy, la rénovation des bâtiments actuels à Poissy et Saint-Germain. Le coût du projet sera connu début 2014.

* COPERMO : comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins



Jeunesse

Sur le chemin de l'égalité filles – garçons

Cela fait maintenant plus de 2 ans que la ville de Poissy a initié un projet de sensibilisation à l'égalité filles - garçons auprès des jeunes Pisciacais, ainsi qu'un travail sur l'estime de soi durant l'adolescence. Du 25 au 27 octobre dernier, 15 jeunes filles et garçons, âgés de 16 à 21 ans, sont partis découvrir Marseille, le temps d'un week-end (photo). Organisé par le service jeunesse de la Ville, en partenariat avec l'Atelier Santé Ville, ce séjour avait un double objectif. D'une part, il s'agissait d'amener les jeunes à réfléchir sur la notion d'égalité entre filles

et garçons, en présence d'une spécialiste en la matière ; d'autre part, leur permettre de découvrir la capitale européenne de la culture 2013. Le programme a été riche en événements : exposition « *Au Bazar du Genre : féminin / masculin* » au Musée des civilisations d'Europe et de la Méditerranée, visite de la friche culturelle « *La Belle de Mai* », découverte de la ville... Au retour de cette expérience enrichissante, ces jeunes Pisciacais sont devenus « *ambassadeurs de l'égalité* » et pourront à leur tour former leurs pairs. Sophie Pioro, spécialiste

des questions de genre et intervenante sur ce projet depuis 2012, explique : « *j'ai animé plusieurs ateliers avec des filles entre elles, des filles et des garçons, et même des parents. Nous travaillons sur les représentations, la place des filles dans la ville, la prévention de la violence, l'estime de soi... Il y a toujours un support artistique, c'est une manière détournée de provoquer l'implication des jeunes. À terme, le but est que le message se diffuse, d'où la notion d'ambassadeurs de l'égalité* ».

L'expression artistique comme support

Les formes de sensibilisation à l'égalité filles – garçons ont été diverses : des ateliers de danse hip-hop, arts plastiques et théâtre d'improvisation ; des séjours et sorties (Saint-Aubin-sur-Mer, Marseille) ; des événements fédérateurs (« *Artiviste* » : déambulation artistique le 9 mars 2013 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, spectacle d'improvisation théâtrale pendant la Semaine des droits de l'enfant). De nouvelles formes d'actions seront proposées en 2014, pour continuer à faire évoluer les mentalités.



Inscrivez-vous aux séjours « glisse » de février

La ville de Poissy organise 2 séjours à la montagne destinés aux 12-17 ans, pendant les vacances d'hiver (du 15 au 22 février et du 22 février au 1^{er} mars). Au programme, de la glisse sous toutes ses formes et beaucoup de bon temps en groupe. Tarifs selon quotient familial.

• **Renseignements et inscriptions auprès du service jeunesse (MCSA, 2 boulevard Robespierre). Tél. : 01 30 74 19 57.**

Soins palliatifs

ASP Yvelines recherche des accompagnants bénévoles

L'ASP Yvelines (association d'accompagnement en soins de support et soins palliatifs) est une association de bénévoles formés et engagés au service des soins palliatifs. Ses deux missions principales sont de mettre en place et soutenir des équipes d'accompagnants bénévoles qui interviennent auprès de patients en phase critique de leur maladie ou en fin de vie, mais aussi de promouvoir l'esprit des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Pourquoi pas vous ?

Actuellement, l'ASP compte dix équipes qui interviennent dans les Yvelines, à la fois dans des institutions hospitalières (Centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, clinique Saint-Germain à Saint-Germain-en-Laye, Hôpital Mignot au Chesnay...) mais également à domicile. Pour

répondre aux nombreuses demandes des services hospitaliers et des réseaux, et assurer le renouvellement de ses équipes, l'association recherche activement de nouveaux bénévoles. Leur rôle est de soulager la souffrance psychologique, sociale et spirituelle, et de proposer une présence bienveillante aux malades, en complémentarité avec l'équipe soignante. Si vous souhaitez vous investir, c'est à dire donner 4 heures de votre temps par semaine pour assurer présence et écoute auprès des personnes malades, soit à l'hôpital, dans les institutions gériatriques ou à domicile, l'association se chargera de votre formation. ASP Yvelines recherche également des bénévoles pour s'occuper de sa gestion administrative, ainsi que des donateurs pour couvrir les charges liées à ses diverses animations.

Renseignements :

ASP-Yvelines, 24, rue du Maréchal-Joffre à Versailles.

Tél. : 01 39 50 74 20.

aspyvelines@gmail.com, www.aspyvelines.org



Langues

Une nouvelle association pour perfectionner votre anglais



Calendrier des cours

Samedi : CE1-CE2 : 13 h 30 - 14 h 30, CM1-CM2 : 14 h 45 - 15 h 45 ; adultes (niveau intermédiaire et avancé) : 9 h 30 - 10 h 50, adultes (débutant) : 11 h 10 - 12 h 30. Mercredi : collégiens (6^e et 5^e) : 16 h - 17 h 15 (Saint-Louis de Poissy, 12, boulevard de la Paix). Mardi : lycéens (18 h 30 - 19 h 45) au Club Péguy. Des places sont disponibles dans tous les cours. Inscriptions par tél. 01 39 19 60 06. pelc@orange.fr

En septembre, l'association *Pathways English Language Centre* (PELC) a vu le jour à Poissy. Elle propose des cours d'anglais en petits effectifs, de remise à niveau, de soutien scolaire ou de perfectionnement aux adultes, adolescents et enfants. Même s'ils couvrent l'expression et la compréhension écrites, les cours dispensés par Susana Obboh, une professeure expérimentée, sont axés avant tout sur la communication orale et la découverte de la culture anglophone à travers une immersion totale. C'est le cas notamment du cours du mardi réservé aux lycéens, auquel nous avons assisté. Si le but

est de travailler ses lacunes notamment en grammaire, tout est fait pour que les participants s'expriment un maximum en anglais, en réagissant à des articles de presse ou à travers des mises en scène. Pour Marine (en Terminale), qui avait accumulé les lacunes durant son parcours scolaire, les cours permettent vraiment de « reprendre les bases, et surtout, d'être plus à l'aise à l'oral en classe ». Guillaume (en Seconde), lui aussi, comprend et s'exprime mieux en classe. Tous les deux ont vu leur moyenne augmenter depuis la rentrée.

La grande collecte des archives



Dans le cadre de l'opération nationale, 36 particuliers, dont 13 habitants de Poissy, possédant des souvenirs de la Première Guerre mondiale (photos, journaux intimes, lettres, dessins, cartes postales, tracts, affiches...) ont apporté des documents au service des archives municipales pour les faire numériser ou photographier. L'objectif est de conserver sur le site de la bibliothèque numérique européenne Europeana.eu des centaines de milliers de documents inédits racontant la Grande Guerre et la manière dont l'ont vécue les Français, les « poilus » comme les familles. Une telle collecte a déjà été réalisée dans dix pays européens.

Cartes postales

Louis Jonquoy, un cellier des Automobiles Grégoire, constructeur alors implanté à Poissy, est le grand-père de ce Pisciacais. La famille de ce soldat a conservé précieusement un obus sculpté datant de 1917 ainsi que de nombreuses cartes postales envoyées ou reçues par Louis. Si les écrits n'évoquent jamais la guerre, le visuel de ces cartes souligne ses atrocités : chevaux morts gisant sur le sol boueux, quartiers de Verdun bombardés... Mobilisé en 1914 à 33 ans, Louis décède en 1942, victime des gaz employés durant cette guerre.

Livret militaire et objets

L'histoire du caporal Edmond-Nicolas Gault, aucun membre de sa famille ne l'a oubliée. Son livret militaire, ses courriers et cartes postales envoyés du front, son briquet et un vase formé dans un obus, se passent de génération en génération. Aujourd'hui, c'est Alain Le Goff et son épouse, un couple de Chanteloup-les-Vignes, qui détiennent ces objets, ultimes témoignages de ce soldat du 18^e régiment territorial d'Infanterie.

Avec émotion, Alain détaille la vie de son arrière-

grand-père, fils de la famille Dumont, propriétaire du Noyau de Poissy, au 29, rue de Paris (Ndlr : brasserie *Le Batignolle, rue du Général-de-Gaulle*). C'est en 1915 que cet homme de 40 ans, père de 4 enfants, est mobilisé. Du fait de sa situation familiale, il est en soutien des soldats du front. Il décède en 1957, le jour du septième anniversaire d'Alain.

Dans ses courriers, Edmond-Nicolas Gault ne s'attarde pas sur les affres de cette guerre. Il préfère demander des nouvelles des siens.

Correspondance

En mai 2000, c'est à Neuville-sur-Oise, lors d'une brocante que Nicolas Gourand achète un carton contenant près de 300 lettres, une correspondance qui va de 1914 à 1925. Ce collectionneur est, à l'époque, uniquement intéressé par les timbres. Au fil des lectures de ces lettres, cet Andrésien se passionne pour l'histoire de Maurice De Coninck, un Pisciacais, amateur de football et de course à pied. Il participera à l'issue de la guerre aux Jeux olympiques de Bruxelles en 1920 et de Paris en 1924.

Dans ses lettres, c'est une « drôle » de guerre que narre Maurice De Coninck à ses parents et amis. Ce jeune homme est mobilisé fin 1916, il a seulement 19 ans. Après six mois de formation, il rejoint le front. Dans un premier temps, il participe au ravitaillement des troupes avant de connaître, dans un second temps, les tranchées, sans jamais avoir de permission. En juin 1917, malgré un énième refus de ses supérieurs, il revient à Poissy avec 2 amis pour quelques jours. À son retour, il est considéré comme déserteur ; sanctionné, il est envoyé à Bougie (Algérie) dans un atelier militaire pour des travaux forcés. Il est libéré fin 1919.

Ces lettres racontent ce parcours atypique.

Dissertations

Les documents de Jacques Dangla évoquent la vie des enfants durant cette guerre et notamment les cours d'instruction civique dispensés par les enseignants de cette époque. Les nombreuses rédactions écrites par le père de ce Pisciacais sont toujours en lien avec la guerre. La copie de l'élève Eugène, d'une écriture parfaite, tient du soutien aux soldats. Les thèmes de ces dissertations portent sur la guerre, la patrie...

« Vous écrivez à votre père sur le front », fort de ce sujet, le lecteur découvre ce qu'est la vie pour les familles attendant le retour des soldats.



FESTIVITÉS

750 aînés réunis pour le traditionnel banquet

Le week-end des 14 et 15 décembre, le traditionnel banquet des aînés offert par la Municipalité a réuni près de 750 aînés au COSEC. Retour en images sur ce moment festif placé cette année sur le thème de la guinguette.



Vendredi 13 décembre, les élus, les membres du Conseil des Sages et des bénévoles, ont distribué 310 repas à domicile chez les aînés (ici, chez William Chemla) qui ne pouvaient se déplacer au banquet.

Chaque participant(e) s'est fait(e) photographier et a pu repartir avec un cliché-souvenir.



Juste avant le repas, les aînés ont écouté Liliane Roddier, adjointe au Maire déléguée aux aînés et au handicap, annoncer les voyages proposés par la Municipalité en 2014 : la Bretagne, la Martinique et une croisière sur le Rhin.



Après un repas de fête, les aînés Pisciacais se sont retrouvés sur la piste de danse.



Pour ce banquet placé sur le thème de la guinguette, chaque convive s'est vu remettre un canotier.



Après avoir participé au choix du thème et des menus du repas, les membres du Conseil des sages n'ont pas ménagé leurs efforts pour que l'organisation soit pleinement réussie le jour J.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2013

APPROBATION DE LA CONVENTION DE RÉPARTITION POUR LA RECONSTRUCTION DE VOIRIE AFFECTÉE À L'USAGE DU PUBLIC ET OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE : RUE LAURENCE CAROLINE

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ACR ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 12 abstentions.

APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 3 abstentions.

APUREMENT DES BIENS RENOUVELABLES ACQUIS AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1996

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE EPL - CAISSE DES ÉCOLES

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - DM2.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 11 abstentions.

BUDGET PRINCIPAL 2013 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUITE À LA CATASTROPHE NATURELLE AUX PHILIPPINES :

- L'UNICEF FRANCE - URGENCE TYPHON,
- FONDS DE SOLIDARITÉ DE CITÉS UNIES FRANCE.

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES MARCHÉS FORAINS D'APPROVISIONNEMENT POUR LA VILLE DE POISSY SOUS LA FORME D'AFFERMAGE

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2012 DE QUATRE SYNDICATS INTERCOMMUNAUX AUXQUELS LA VILLE DE POISSY EST ADHÉRENTE :

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM),
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES RÉSIDUS URBAINS (SIDRU),
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (SIDECOM),
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE L'HAUTIL (SIARH)

Délibérations sans vote.

BILAN DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE RÉALISATION DE LA ZAC DE LA COUDRAIE INCLUANT L'ÉTUDE D'IMPACT ET SON COMPLÉMENT

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

APPROBATION DE DOSSIER DE RÉALISATION DE LA ZAC DE LA COUDRAIE ET DEMANDE D'APPROBATION DU PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS PAR MONSIEUR LE PRÉFET DES YVELINES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 12 abstentions.

CESSION À L'AFTRP DES PARCELLES AK N° 9 PARTIE ET AK N° 10, POUR UNE SURFACE D'ENVIRON 7 HA 99 A 87 CA, REPRÉSENTANT L'ESSENTIEL DU FONCIER SOUS BAUX EMPHYTÉOTIQUES, Y COMPRIS LA PORTION DE VOIRIE COMMUNALE DE 894 M² DESAFFECTÉE PUIS DÉCLASSÉE, DANS LE QUARTIER DE LA COUDRAIE

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

SUPPRESSION DE LA DÉLIBÉRATION N° 21 DU 30 JUIN 2011 INSTAURANT LA MAJORATION DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS ET DES RÉGLES DE GABARIT POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CONSTRUCTIONS D'HABITATION

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE D'ÎLE-DE-FRANCE

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

SIGNATURE DE L'AVENANT 4 ENTRE LA VILLE ET LE DÉPARTEMENT DES YVELINES POUR LA GESTION DES MOYENS ADMINISTRATIFS DES CENTRES DE PMI

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE AU TITRE DES CRÉDITS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN QUARTIER DE BEAUREGARD

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.



DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

le jeudi 30 janvier 2014 à 20h, à l'Hôtel de Ville.

VIVEMENT 2014 !

Voici venue la fin de l'année 2013, de ses dernières séances du Conseil municipal et de ces quelques lignes pour clore nos rendez-vous mensuels.

Revenons précisément sur la dernière séance du Conseil municipal, au cours de laquelle était prévue l'adoption des statuts de la P.A.C. (rien à voir avec la Politique Agricole Commune, cela se règle ailleurs !), comprenons les bases juridiques de la nouvelle intercommunalité « Poissy – Achères – Conflans-Sainte-Honorine ».

Nous avons, ici, déjà exposé notre point de vue, n'y revenons pas.

Mais reprenons plutôt les termes d'un adjoint au Maire, expliquant que cette perspective, cette alliance de 90 000 habitants était une « coquille vide » !

Que voulez-vous rajouter à une telle affirmation ? Sommes-nous surpris de cette déclaration ?

Venant de la part d'un adjoint au Maire, sûrement, mais comme il sera candidat aux élections municipales de mars 2014, déjà moins ! Cependant, cela ne l'empêche pas de voter en précisant : « Bien que ce soit une coquille vide, notre groupe votera quand même ! Allez comprendre ?! Moi, je renonce.

J'aurais bien aimé vous parler des élus qui siégeront dans cette coquille ... mais cela sera sans doute évoqué lors de la dernière séance de l'année (20 décembre).

Il sera grand temps pour que la dite coquille soit en place pour le 1^{er} janvier !

J'aurais aimé tout autant vous parler de l'avenir du Conservatoire de musique et de danse. Voilà un beau sujet pour l'intercommunalité, pour définir une politique culturelle de territoire, pour mutualiser les talents, les structures et élargir l'offre auprès des utilisateurs. Mais là encore, « patatras », la majorité municipale – ou ce qu'il en reste – allait-elle se déchirer sur la proposition de municipaliser le conservatoire ?

Qu'allait faire l'opposition multiforme sur le sujet ?

La proposition risquait-elle d'être rejetée, peut-être même par l'élue en charge de la culture ? Je ne peux vous apporter de réponse. Si ce n'est que le risque de désaveu était tel que le Maire expliqua en ouverture de séance qu'il avait décidé de retirer la délibération !
Cà, c'est de la décision !

Que les choses, même simples, paraissent compliquées ! Il est temps qu'un vent nouveau souffle sur la ville : Vivement 2014 !

Mais d'ici là, nous vous souhaitons un très joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jean-François Raynal
Pour l'opposition municipale

2014, EN ROUTE VERS LA CURE D'AMAIGRISSEMENT(S)

Nous voilà en 2014, déjà ! Les fêtes ont été plus ou moins fastes, en cadeaux, en repas. A la mairie de Poissy, les fêtes ont perduré depuis un temps, 2009 exactement, puisque le budget de 2008 avait été élaboré par la précédente municipalité. Force est de constater que le budget et les dépenses municipales ont pris de l'embonpoint tout ce temps. Nous laisserons à chacun l'occasion d'en apprécier les causes pour ne retenir que les faits, en comparant le réel 2007 à 2012 : Frais de personnel +30%, charges à caractère général +39%, dépenses réelles de fonctionnement +37%. Les frais de

communication ne sont pas seuls en cause...

Il n'est pas nécessaire de réaliser un audit pour connaître les chiffres, nous les connaissons. Nous économiserons ainsi ces frais-là, comme notre premier édile aurait pu le faire en 2008, audit qui a révélé que la commune était gérée à sa juste mesure avant son arrivée. Car, si le but est de contester les choix et décisions prises de réalisations municipales, ce n'est pas un audit qui le fera mais chacun au travers de sa voix.

Le seul leitmotiv que le prochain édile devra avoir, c'est « dépenser moins » et surtout « dépenser mieux ». Les charges et taxes fiscales sont au bout du raisonnable pour ne pas dire du supportable : après les +14.8% effectués par le conseil général des Yvelines en 2010, rebelote pour l'équivalent en 2011 (avec des effets de bord pour certains retraités) par la municipalité

pisciacaise. Sans compter l'alourdissement pour les entreprises, les plus petites notamment au travers de la CFE, poussée au maximum à Poissy.

Pour 2012 et 2013, c'est au niveau national que cette augmentation de taxes et impôts s'est prolongée, en attendant sa suite en 2014. La « pause » fiscale n'est pas pour demain. Et pourtant, le véritable enjeu de 2014 - et des années à venir - sera celui de la diète de la dépense publique, municipale y compris !

Tous mes vœux de bonne année, à vous et vos proches.

Daniel Debus
Pour un renouveau à Poissy
<http://www.pourpoissy.fr>
Blog : poissyscope.fr

La majorité municipale a décidé d'anticiper la prochaine période de réserve électorale. Elle se prémunit, notamment, des restrictions induites par l'article L. 52-8 du Code électoral et les jurisprudences contradictoires en matière d'expression politique en période électorale. Elle est également soucieuse d'équité au regard des annonces de diverses candidatures de personnalités pouvant rentrer en concurrence.

Aussi, il a été choisi de suspendre d'ores et déjà la parution des Tribunes d'expression du groupe jusqu'au scrutin municipal de mars 2014.

ALLOCATION ÉNERGIE 2013/2014

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Poissy et le Conseil général des Yvelines attribuent une allocation, pour la consommation d'énergie aux personnes non imposables sur les revenus de l'année 2012 (la mention « non imposable » doit être obligatoirement mentionnée), âgées d'au moins 65 ans, ou retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée, ou handicapées titulaires d'une carte d'invalidité en cours de validité. Une seule allocation est versée par foyer fiscal.

Les personnes concernées doivent se présenter au CCAS, jusqu'au 28 février 2014. Selon sa situation, le demandeur doit se munir impérativement des pièces suivantes :

• Pour les personnes âgées d'au moins 65 ans :

- avis de non imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012,
- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile (facture EDF-GDF, quittance de loyer...),
- un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

• Pour les personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant pas d'activité rémunérée :

- un avis de non imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012,
- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile (facture EDF-GDF, quittance de loyer...),
- un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP),
- une notification d'inaptitude au travail ou une attestation sur l'honneur qu'ils n'ont pas d'activité rémunérée.

• Pour les personnes handicapées :

- avis de non imposition 2013 sur les revenus de l'année 2012,
- une pièce d'identité,
- la carte d'invalidité en cours de validité,
- un justificatif de domicile (facture EDF-GDF, quittance de loyer...),
- un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

Renseignements : CCAS, tél. : 01 30 06 86 26
ou ccas@ville-poissy.fr.

Adresse : 19, boulevard Devaux.

YVELINES PREMIÈRE SUR LA TV D'ORANGE

Depuis le mercredi 6 novembre 2013, la chaîne Yvelines Première est diffusée sur le canal 270 de la TV d'Orange. Il est aussi possible de retrouver les programmes de cette chaîne locale sur le canal 353 de Free, 97 de Numéricable, 272 de la Darty Box, 376 d'Alice et en direct sur le site : www.yvelines1.com

ARRIVÉE DE LA 4G LE 0 970 818 818 EN CAS DE PROBLÈME

Grâce à la 4G, les internautes peuvent bénéficier d'un débit très supérieur. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) s'apprête à délivrer pour Poissy les autorisations administratives pour sa mise en service sur la bande 800 MHz. Si cette bande de fréquence offre une meilleure qualité de réception, elle peut, en revanche, causer ponctuellement des perturbations pour la réception de la TNT.

En cas de dysfonctionnement, les particuliers sont invités à appeler le 0 970 818 818, au prix d'un appel local. L'ANFR vérifie alors que la perturbation est bien occasionnée par l'allumage d'un site 4G dans la bande 800 MHz. Si tel est le cas, toutes les mesures sont prises par les opérateurs mobiles pour apporter une réponse rapide, en prenant notamment en charge l'équipement à installer chez le téléspectateur pour résoudre ce problème.

BUS EXPRESS 9 : UNE LIGNE POISSY-VERSAILLES

La ligne régulière Express 9, reliant Poissy, Le Chesnay (centre commercial Parly 2) et Versailles a étendu ses horaires en semaine et assure désormais des liaisons tous les samedis. La société Transdev CSO, grâce à l'action du STIF, propose aux voyageurs 53 allers-retours par jour en semaine, de 6 h à 21 h, et 28 allers-retours le samedi de 7 h à 21 h. Ce service est assuré toute l'année.

Cette ligne emprunte l'autoroute A13 jusqu'au centre commercial Parly 2 et relie les centres-villes de Poissy et de Versailles. Il s'agit d'une façon rapide et économique d'effectuer les déplacements quotidiens, que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs.

DOMINIQUE ALIGNY PETIT, SOPHROLOGUE

Depuis le 4 novembre, Dominique Aligny Petit, sophrologue, a installé son cabinet en centre-ville. Elle reçoit sur rendez-vous les enfants, adolescents et adultes.

Adresse : 12, rue du Grand-Marché. Tél. : 06 45 73 36 28.

CONFÉRENCE LE 19 JANVIER LE PATRIMOINE AUTOUR DE ST LOUIS

L'année saint Louis est aussi l'occasion de porter un regard neuf sur notre patrimoine. Tout au long de ces huit derniers siècles, Louis IX a été l'objet d'un intérêt constant, aussi bien de la part des artistes que de leurs commanditaires. Une part importante de ce patrimoine se trouve à la collégiale. Parmi ces objets, certains sont habituellement visibles (statues, vitraux, tableaux) et d'autres moins (bannières, oriflammes, reliquaires, etc.). Ils seront tous présentés, et commentés, lors de la conférence-diaporama proposée par l'association S.A.P.S. Poissy-Villennes-Médan (Sauvegarde et Animation du Patrimoine Sacré) à la collégiale Notre-Dame, le dimanche 19 janvier à 15 h 30.

Renseignements : www.cinqclochers78.fr

DEVENEZ INFIRMIER(E)

L'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) du Centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, possède 2 sites : à Poissy (10, rue du Champ-Gaillard. Tél. : 01 39 27 50 28) et à Saint-Germain-en-Laye (20, rue Armagis. Tél. : 01 39 27 42 91). Pour les titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence et les élèves des classes terminales, il organise des épreuves de sélection : le 9 avril pour les tests d'aptitude et l'épreuve écrite, fin mai ou début juin pour un entretien. Les inscriptions sont à déposer du 7 janvier au 9 mars 2014. Pour en savoir plus, des journées portes ouvertes sont prévues sur le site de Poissy, le samedi 8 février de 10 h à 16 h, et de Saint-Germain le mercredi 12 février de 14 h 30 à 17 h 30. Renseignements et inscriptions : IFSI- CHIPS - CS 73082 - 78303 Poissy Cedex. Site : www.chi-poissy-st-germain.fr, rubrique : Emplois et formations : Institut de formation en Soins Infirmiers - IFSI (à partir du 7 janvier).

ÉCHARPES D'OR LE CME NOMINÉ

Le concours des Écharpes d'Or organisé par l'association Prévention Routière distingue chaque année les initiatives prises par les collectivités et les conseils de jeunes afin d'améliorer la sécurité routière. Pour la créativité de ses initiatives, le Conseil municipal des enfants (CME) de Poissy a été nominé.

LUDIVINE DECAUX, OSTÉOPATHE

Diplômée du collège ostéopathie européen de Cergy, Ludivine Decaux accueille les patients au sein du cabinet Chelza : adultes, sportifs de haut niveau, nourrissons et femmes enceintes. Au sein de ce cabinet du 47, boulevard Victor-Hugo, elle a rejoint Christine Accarion, psychanalyste, et Élena Zonzin, psychomotricienne. Cette ostéopathe reçoit sur rendez-vous. Tél. : 01 39 11 12 27.

NUMÉROS UTILES

• Pompiers

18
Sur votre portable : 112
ou 01 39 22 51 00

• Police secours

17

• SAMU

15
01 39 22 27 27

• Police municipale

24 h / 24 h

01 39 22 00 00

• Centre anti-poison

01 40 05 48 48

• SOS Médecins

01 39 58 58 58

• SOS Dentaire

01 43 37 51 00

• Centre hospitalier

intercommunal

Poissy/Saint-Germain

01 39 27 40 50

• Service de soins

à domicile

01 39 27 58 99

• Clinique Saint-Louis

01 30 74 88 00

• Ambulances Sainte-Anne

01 39 65 12 38 (ou 14 25)

• SOS Vétérinaires

08 92 68 99 33

• Dépannage Gaz

08 10 43 30 78

• Dépannage Electricité

08 10 33 30 78

• Dépannage Lyonnaise

des eaux

08 10 87 98 79

• Service d'intervention

rapide voirie

du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

08 100 78 300 (n° Azur)



retrouvez tous les services sur : www.ville-poissy.fr

LE PISCIACAIS

Directeur de la publication :

Frédéric Bernard

Rédacteurs :

Pierre Plouze, Bruno Subtil

Secrétariat :

Karine Ziélski-Playoult

Maquette :

Ville de Poissy

Photographies :

Ville de Poissy

Impression :

Imprimerie Grenier

Tél. : 01 46 15 83 00

Édité par la ville de Poissy :

12, boulevard Louis-Lemelle

78300 Poissy

Tél. : 01 39 79 45 00

Journal imprimé sur du papier PEFC



ASSISES DE LA SANTÉ

Les collectifs de défense de l'hôpital public de Poissy/Saint-Germain, de l'hôpital de Maisons-Laffitte, des centres de santé de Sartrouville, etc, organisent des « Assises de la santé » pour réfléchir, agir, sauvegarder, et améliorer le système de santé.

Selon ces collectifs partout dans les Yvelines, comme ailleurs en France, la situation de la santé se dégrade à de multiples niveaux : disparition progressive des médecins de ville, mainmise du privé sur des secteurs de plus en plus larges de la santé, hôpital de Poissy-Saint-Germain sans avenir garanti, service des urgences surchargé à Poissy etc. **Samedi 18 janvier, de 14 h à 18 h, au Centre de diffusion artistique (49, avenue Blanche-de-Castille).**

RECENSEMENT 2014

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, 8 % des adresses sont recensées chaque année. À Poissy, des agents munis d'une carte officielle sont chargés de cette opération du 9 janvier au 6 mars 2014. Les résultats du recensement aident différents acteurs, publics et privés, à mieux répondre aux besoins de la population. Il est donc indispensable de participer au recensement.

VISITE DES ÉGLISES
ORTHODOXES DE
PARIS

Samedi 11 janvier à 14 h, l'association franco-russe Linguarik organise une visite des églises orthodoxes russes de Paris : Saint Séraphin de Sarov et des Trois Saints Docteurs. Inscriptions : 06 31 89 97 50 ou linguarik@orange.fr

CARNET D'ADRESSES

▪ Musée du Jouet

1, enclos de l'Abbaye
01 39 65 06 06
Ouvert du mardi au dimanche de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
Fermé le lundi et les jours fériés.
Groupes scolaires sur réservation.

▪ Médiathèque Christine-de-Pizan

31, avenue Maurice-Berteaux
01 30 65 10 65

▪ Théâtre de la ville de Poissy

Hôtel de Ville
Place de la République
01 39 22 55 92

▪ Cinéma C2L

Place de la République
Films et horaires :
0 892 680 072
www.cinema-poissy.com

▪ Salle Blanche-de-Castille

49, avenue Blanche-de-Castille

▪ CDA (Centre de Diffusion Artistique)

53, avenue Blanche-de-Castille

▪ Maison des parents

20, rue Jean-Claude-Mary
01 39 11 84 87

▪ Office de tourisme

132, rue du Général-de-Gaulle
01 30 74 60 65
Télécopie : 01 39 65 07 00
Site internet :
http://www.poissy-tourisme.fr

Ouvert le lundi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30, le mardi et vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, le mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 14 h à 17 h.

PHARMACIES DE GARDE  Informations sous réserve de modification et à confirmer au commissariat. www.spy.fr

Dimanche 12 janvier

Pharmacie Saint Matthieu
01 39 65 04 97
34, rue du Général-de-Gaulle à Poissy
Pharmacie Leterme Testu
01 39 19 85 08
2, rue Albert-Schweitzer à Conflans

Dimanche 26 janvier

Pharmacie Le Diabat
01 39 65 03 68
99, rue du Général-de-Gaulle à Poissy
Pharmacie El Kahloui
01 39 19 62 01
103 bis, avenue Carnot à Conflans

Dimanche 9 février

Pharmacie Juillard
01 39 65 08 67
50, avenue de la Maladrerie à Poissy
Pharmacie Tabet-Andrieux
01 39 19 73 49
Place de la Liberté à Conflans

Dimanche 19 janvier

Pharmacie Clermont-Coispeau
01 39 11 00 05
Centre commercial Saint-Exupéry à Poissy
Pharmacie Hamel
01 39 72 61 02
40, rue Maurice-Berteaux à Conflans

Dimanche 2 février

Pharmacie Merle-Kabeya
01 39 65 01 33
66, rue du Général-de-Gaulle à Poissy
Pharmacie Savignat
01 39 19 43 87
15, avenue Paul-Brard à Conflans

Dimanche 16 février

Pharmacie Troussard-Thiaux
01 39 65 04 29
25 bis, avenue du Cep à Poissy
Pharmacie Gindre
01 39 19 24 44
15, avenue du Maréchal-Foch à Conflans

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés

Hugo Aiguacil le 16 septembre
Sekou Sylla le 1^{er} novembre
Joudy Al Diab le 1^{er} novembre
Louise Baillard le 4 novembre
Léa Bonnet le 4 novembre
José Lopes Ferreira Da Pena le 5 novembre
Taliane Safou Missamou le 5 novembre
Corentin Vilain le 9 novembre
Braham Joseph le 13 novembre
Éloïse Lachambre le 14 novembre
Ambre Mouillard le 14 novembre
Morgane Bendavid le 15 novembre
Houd Chaoubi le 15 novembre
Clément Puel Kosmala le 18 novembre
Ramata Niang le 20 novembre
Sokhna Leye le 22 novembre
Maxime Barbier le 22 novembre
Nathan Pawlak le 25 novembre
Mai-Wenn Guedez le 27 novembre

Ils se sont dit « oui »

Adrien Benier et Céline Boutet le 9 novembre
Kévin Koomar et Mélanie Da Silva le 9 novembre
Grégory Berté et Stéphanie Mauve le 16 novembre
Penghai Hu et Qiyu Lin le 18 novembre

Elles nous ont quittés

Nina Bagrianski le 25 novembre
Olga Zanol le 26 novembre

GILBERT LÉVY-HAUSSMANN
nous a quittés

Croix de Guerre et chevalier de la Légion d'Honneur, Gilbert Lévy-Haussmann est décédé à l'âge de 91 ans. C'est en 1942 qu'il s'engage dans les Forces françaises libres. L'année suivante, il rejoint la 2^e DB du Général Leclerc à Casablanca. Blessé lors du débarquement en Normandie, il réintègre la 2^e DB le lendemain de la libération de Paris. Lors de la campagne d'Alsace, il est blessé et reste en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre. Co-fondateur de l'UNAPEI en 1960, il préside l'association des parents d'élèves du lycée International de 1969 à 1971. Il crée, ensuite, la Fondation des amis de ce lycée, dont il reste président jusqu'en 1983. Membre du Conseil économique et social d'Île-de-France jusqu'en 2002, il a présidé le comité de la Croix-Rouge de Saint-Germain-en-Laye de 1984 à 1993, puis l'amicale des anciens de la 2^e DB. Pour tous ces faits, il fut également titulaire des Palmes académiques, de l'Ordre du mérite agricole ainsi que de l'Ordre national du mérite.

Distribution de terreau

Le terreau produit à la végétation communale de Béthemont (chemin des Flambertins) est distribué gratuitement aux Pisciacais qui se présentent sur place avec le coupon à découper ci-dessous. Attention, munissez-vous de pelles, de contenants (seaux, poubelles...) et de bonnes chaussures. Les sacs papier prévus pour la collecte des végétaux sont interdits. **Une distributions aura lieu les samedis 11 et 25 janvier, 15 février, 1^{er}, 15 et 29 mars de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Portes ouvertes Terreau

Du terreau sera remis gratuitement aux Pisciacais sur présentation de ce bon dûment rempli et d'un justificatif de domicile, à la végétation de Béthemont, située chemin des Flambertins.

Samedis 11 et 25 janvier, 15 février, 1^{er}, 15 et 29 mars.
Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____



La Pisciacaïse

La course nature

10 km

5 km

2 km

NOUVEAU

Marche pour tous

NOUVEAU

Bike & Run

POISSY

SAINT-LOUIS
D'ANCIENNETÉ

VELO
SIRGÉVAL

FITNESS PARK
Le sport pour tous

RicardO



5 et 6 avril 2014

Parc de la Charmille

www.lapisciacaïse.fr

CINÉ MARDI

GRATUIT



MARDI 14 JANVIER

« **LA VIE ET RIEN D'AUTRE** »

Film français de Bertrand Tavernier (1988), 2h14,
avec Philippe Noiret, Sabine Azéma, Pascale Vignal,
Michel Duchaussoy

Novembre 1920 : la France, détruite sur un quart de son territoire, panse ses plaies dans une fête travailleuse qui a pour décor l'immense chantier de la reconstruction. Partout les survivants s'activent, s'acharment à oublier quatre années de cauchemar et y réussissent. Dans ce climat, deux jeunes femmes, d'origines sociales très différentes, poursuivent un même but, retrouver l'homme qu'elles aiment et qui a disparu dans la tourmente. Irène, citadine et bourgeoise, recherche son mari, Alice, provinciale plus modeste, recherche son fiancé. Et leur enquête les conduit à la même source d'information, le commandant Dellaplane, Chef du Bureau de Recherche et d'Identification des Militaires tués ou Disparus. Dans le même temps, la nation met en place le processus qui désignera aux générations futures celui qui, aujourd'hui encore dort sous l'Arc de Triomphe, le Soldat Inconnu.

- Thème : commémoration de la guerre 1914-1918
- Thématique : les conséquences de la guerre ou comment réapprendre la paix
- Association : UNC (Union Nationale des Combattants)

CINÉMA C2L

112, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
78300 POISSY